

# Quels savoirs pour enseigner la Francophonie et les francophonies ?

Chnane-Davin Fatima, (Aix-Marseille Université, EA 4671 ADEF<sup>1</sup>, 13248, Marseille, France)

**Résumé :** Il s'agit de comprendre comment enseigner une langue commune et reconnaître la diversité culturelle et linguistique des pays francophones par l'introduction de la F(f)rancophonie dans les cours. Peut-on l'enseigner ? Si oui, comment ? Qui peut le faire ? Avec quels contenus ? Comment aider les apprenants à s'ouvrir sur le monde francophone malgré la mondialisation ? Comment les enseignants peuvent-ils s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle du monde francophone pour faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'espace et la culture francophones ? A travers des enquêtes, on essaiera de répondre à ces questions.

**Abstract :** This article addresses the following question: how to (i) teach a common language and (ii) recognize the cultural and linguistic diversity of French-speaking countries through the introduction of the concept of *Francophonie* in the classroom. Can we teach it? If yes – how, and who can do it? By relying on which contents? How to help “learners” to open up to the *Francophone* world despite globalization? How can teachers rely on the linguistic and cultural diversity of the French-speaking world to develop skills and knowledge with respect to the *Francophone* space and culture? We will try to answer these questions by carrying out several surveys.

---

<sup>1</sup> ADEF : Apprentissage, didactique, évaluation, formation.

# Quels savoirs pour enseigner la Francophonie et les francophonies ?

Chnane-Davin Fatima, (Aix-Marseille Université, EA 4671 ADEF<sup>2</sup>, 13248, Marseille, France)

« Que ce diplôme, par –delà l’homme, aille à l’écrivain de langue française et, en définitive, à la *Francophonie*, j’en suis convaincu. C’est ce qui, aujourd’hui, fait ma joie et ma fierté. Je ne saurais donc mieux faire, en vous répondant, que de faire l’*Eloge de la Francophonie*. » (L.S. Senghor, 1966)

Le titre de l’ouvrage ... *Et le monde parlera français* (Pilhion et Poletti, 2017), présage un bel avenir pour les francophones (même si les auteurs avancent qu’il ne faut pas lire le titre de leur ouvrage au premier degré). Mais cette diffusion de la langue peut-elle aussi entraîner une institutionnalisation d’un enseignement de la F(f)rancophonie dans toutes les classes du monde ? Une réflexion sur la place de ce type d’enseignement à des apprenants de langue maternelle, seconde ou étrangère nous paraît nécessaire. Les francophones représentent un nombre de locuteurs qui pourrait atteindre 770 millions en 2050 selon le rapport de Jacques Attali (2014). Pour valoriser la diffusion de la langue française, ce rapport propose 53 propositions regroupées autour de 7 axes dont le premier intitulé *Augmenter l’offre d’enseignement du et en français, en France et partout dans le monde*. Dans cet axe l’auteur du rapport propose, entre autres, de renforcer les politiques d’intégration par l’apprentissage du français en direction des communautés immigrées, de promouvoir la création d’un grand groupe privé d’écoles en français, d’attirer les populations non francophones vers l’apprentissage du français, d’aider les pays africains francophones à offrir à l’ensemble de leur population un accès à la scolarisation en français.

Si, dans l’enseignement du français, on s’interroge régulièrement sur les aspects linguistiques et culturels, c’est sur l’aspect de *francophonie* que nous allons centrer notre contribution. En 2002 Pierre Dumont posait déjà la question « peut-on, aujourd’hui, proposer un enseignement de la « culture francophone », à distinguer bien soigneusement de celui de la langue française, langue seconde ? » (p. 3). Dans ce sens, nous parlerons des cultures francophones ; un pluriel qui ouvre sur la diversité culturelle. Comment, alors, intégrer cet enseignement en classe de français et avec quels contenus de savoir tout en valorisant la diversité culturelle et les variations de la langue française des pays francophones<sup>3</sup> ? Comment concilier dans un dispositif didactique les aspects linguistique, politique et culturel afin de développer des connaissances et des compétences francophones ?

## Enquête exploratoire et constats

Suite à un questionnaire distribué à une centaine d’enseignants en formation en France<sup>4</sup> et à l’étranger<sup>5</sup> avant une formation à l’enseignement de la F(f)rancophonie, on a pu constater, que l’enseignement de la francophonie n’est pas encore intégré dans les cursus de toutes les institutions scolaires et universitaires francophones. La majorité des réponses obtenues montrent la méconnaissance de la francophonie dans son sens linguistique, politique et culturel. La définition de la F(f)rancophonie est souvent traduite par l’appropriation de la langue écrite et/ou orale de la langue française. A part quelques manifestations citées,

2 ADEF : Apprentissage, didactique, évaluation, formation.

3 Convention de l’UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

4 Dispositif de formation Universités - BELC, les métiers du français dans le monde, CIEP.

5 Stage dans le cadre de la formation continue des enseignants en Asie Centrale et en Europe Orientale.

comme fêter la semaine de la francophonie ou participer à des concours sur la langue française, la francophonie est quasi absente du quotidien des apprenants. On constate aussi une confusion entre enseigner la langue française et enseigner la francophonie, entre enseigner la littérature française et francophone, entre manuels de FLE et manuels de francophonie (Li, 2010). On pense que cela est dû à l'absence d'outils didactiques français. Il a été demandé aux mêmes participants, lors de ce questionnaire exploratoire, d'analyser certains manuels pour enseigner la francophonie ou la culture francophone. La plupart ont signalé l'approche « démodée »<sup>6</sup> de ces outils et la présentation linéaire basée sur la compilation d'informations sans activités de réflexion et de construction de connaissances interculturelles. Les participants ont souligné aussi la vision exotique et ethnocentriste des pays présentés et l'absence de supports audio-visuels interactifs à l'ère du numérique. Sur le plan didactique, ce qui a été relevé c'est l'inadéquation de ces manuels avec l'approche actionnelle préconisée par le CECR (2001), notamment les tâches et les activités qui permettent de développer une compétence francophone.

Quant à la question sur la formation à l'enseignement de la francophonie, on constate que pratiquement tous les enquêtés ont répondu par la négative.

En plus de ce questionnaire, on rappelle aussi quelques résultats du *Livre Blanc de la FIPF* (Cuq, dir., 2016). Ainsi, à la question « avez-vous suivi une formation sur la francophonie ? », 73,9% des interrogés ont répondu non contre 26,1% qui ont répondu oui en mentionnant « des unités d'enseignement spécifiques dans les cursus de master, surtout en littérature francophone. » Les formations du stage BELC d'été ou du CLA ont été aussi citées.

Ces quelques constats nous ont amenée à nous intéresser à la (les) francophonie(s) en tant qu'objet d'enseignement et à sa (leur) construction didactique.

## **La F(f)rancophonie objet didactique ?**

Les savoirs à enseigner en didactique des langues ne sont pas une entité rigide et figée. Ils peuvent évoluer selon les changements des méthodologies et les théories qui les soutiennent. Depuis la méthode traditionnelle jusqu'à la perspective actionnelle, l'enseignement de la langue et de la culture s'est inscrit dans un renouveau perpétuel pour produire de nouveaux savoirs plus adaptés à chaque approche. Selon la théorie de la transposition didactique (Chevallard, 1991), pendant le passage des savoirs savants aux savoirs enseignés, ces derniers peuvent s'élargir à de nouveaux savoirs dans le cadre d'une transposition interne afin de répondre à de nouveaux besoins chez les apprenants. On sait bien qu'en didactique des langues, ici le français langue étrangère et seconde, la construction des savoirs à enseigner ne se réduit pas à une simple transposition didactique d'un savoir savant (la grammaire par exemple) mais que le savoir à enseigner est construit également à partir d'une didactisation des pratiques sociales (Martinand, 1985) et culturelles de référence (vécu, coutumes...). La transposition didactique est alors élargie (Develay, 1992) vers une reconstruction programmatique selon deux processus, celui de la didactisation et celui de l'axiologisation. Le premier, la didactisation, permet d'organiser les situations didactiques en termes d'adaptation des contenus aux besoins des élèves et des objectifs et peut aboutir à la création de nouveaux objets enseignables. Tandis que le second processus, celui de l'axiologisation, est centré particulièrement sur les finalités éducatives des contenus et sur les valeurs que ces derniers véhiculent. Il s'agit alors de la construction et de la modélisation d'un objet enseignable à institutionnaliser en objet à enseigner et de la création d'un texte de savoirs (Chevallard, 1991). Mais comment construire un objet tel que l'enseignement de la francophonie, lorsque cet objet est linguistique et politique pour en faire un objet didactique

---

<sup>6</sup> Terme des enquêtés.

? Comment construire un objet de savoir tenant compte d'un code commun, la langue, et de l'hétérogénéité des identités culturelles des apprenants afin de les intégrer dans le monde francophone malgré la mondialisation ? Les approches intégratives peuvent-elles constituer une démarche pour valoriser le contact d'une langue, le français, et des cultures anthropologiques et savantes afin de construire une didactique commune de la francophonie ? Comment les enseignants peuvent-ils s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle du monde francophone pour faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'espace et la culture francophones ?

### **D'un objet linguistique/politique à un objet didactique**

L'introduction d'un nouvel objet d'enseignement, tel que la francophonie, se fait en tenant compte de ce qui existe déjà car cet objet fait partie d'un autre objet à enseigner qui l'englobe. Par conséquent, la francophonie fait partie de l'enseignement du « français », avec des contraintes qui peuvent être historiques dans le monde francophone et francophile, institutionnelles internes à chaque système éducatif et didactique spécifiques au contexte du français langue maternelle, étrangère ou seconde, déterminant les circonstances de l'enseignement de l'objet francophonie. De ce fait, si la francophonie devient un objet d'enseignement, cet objet s'inscrirait à la fois dans la continuité des diverses matières de la discipline, ce qui implique une « configuration didactique » (Halté, 1992), une transposition didactique (Chevallard, 1991) et une approche méthodologique. Dans cette construction on tient compte des prescriptions dans les « Instructions officielles, manuels scolaires, réformes, structures du système, rôle et fonction de la certification, discours issus de la noosphère... » (Halté, 1992, p. 21). Cette façon de faire permettra à la francophonie de passer du statut d'idéologie (en termes d'idées) fondée sur une politique de diffusion de la langue française dans le monde à celui de matière enseignée dans le cadre de l'enseignement du français ici et ailleurs.

Ce « passage d'un contenu de savoir précis à une version didactique de cet objet de savoir » (Chevallard, 1991, p. 38) ne doit pas, toutefois, nous faire oublier la solidarité des savoirs, des valeurs et des finalités (Halté, 1992) ainsi que l'articulation des différents domaines du français. En effet, il n'est pas judicieux de penser l'objet d'enseignement « francophonie » indépendamment de l'ensemble des objets de la didactique du français et tomber dans le piège du « découpage des disciplines (qui) rend incapable de saisir « ce qui est tissé ensemble » (Morin, 1999, p. 14).

### **Construction didactique pour enseigner la francophonie**

D'après Jean-François Halté (1992, p. 16) certaines étapes sont nécessaires avant la diffusion d'un objet enseignable. Il propose d'abord une réflexion sur la dominante épistémologique, c'est-à-dire les objets d'enseignement (statut épistémologique, méthodologie de construction par transposition ou élaboration, histoire institutionnelle). Il évoque ensuite la dominante psychologie en s'intéressant aux conditions d'appropriation (concepts, pré-requis, obstacles). Enfin, il propose de s'interroger sur la dominante praxéologique en termes d'intervention didactique (tâches de l'enseignant, organisation des situations d'enseignement, des séquences didactiques, adaptation au public). La pertinence des choix des contenus pour un enseignement, ici celui de la (les) francophonie(s), se pose en même temps que celle des outils didactiques. Arrive également dans ce flot de questionnement la contextualisation et la globalisation. Qu'est-ce qui peut être générique à tous les contextes et spécifique à chaque contexte ?

### **Construction d'un objet de savoir : la Francophonie et les francophonies**

On s'appuiera dans cette partie sur un ensemble de travaux de formation effectués depuis 2012 avec les stagiaires<sup>7</sup> du BELC (CIEP) chaque année et qui ont permis de dégager des pistes pour construire un objet d'enseignement *Enseigner la francophonie*. Une analyse des besoins peut faciliter l'introduction de certains éléments à étudier sans perdre de vue la contextualisation dans la transposition didactique des savoirs à enseigner. Face à un objet complexe qui est à la fois linguistique, culturel et politique, la réponse aux besoins est alors élargie à des ressources institutionnelles, géographiques et culturelles. L'objectif principal est la construction d'une identité politique, linguistique et culturelle commune à tous les pays enseignant le français. Cette construction met l'accent sur le fait qu'on peut enseigner une langue commune et des cultures des pays francophones, que nous désignons par « francophonies », tout en tenant compte des évolutions géopolitiques et de la globalisation. Intégrer la dimension francophone en classe permet d'une part de reconnaître la diversité culturelle et linguistique des pays (Convention de l'UNESCO, 2005 sur la protection et la promotion de la diversité d'expressions culturelles), de faire du français la propriété de tous les pays francophones et de comprendre la culture des humanités. Comme l'explique Morin : « nous vivons dans un monde d'incompréhension entre étrangers mais aussi entre membres d'une même société, d'une même famille, entre partenaires d'un couple, entre enfants et parents » (p. 55), « c'est à partir de la compréhension qu'on peut lutter contre la haine et l'exclusion » (p. 56). En élargissant l'espace de l'enseignement du français, souvent centré sur la culture française, on passe à un enseignement qui ouvre l'apprenant à d'autres horizons, à des régions du monde sur les 5 continents grâce à la langue médiatrice entre des locuteurs francophones pour partager des valeurs, des symboles et des émotions. Ce dépassement du local vers le global permet la construction d'une identité francophone dans cet océan mouvementé de la mondialisation tout en sachant d'où on vient et où on va pour ne pas perdre le nord. Cela n'empêche pas, toutefois, qu'on peut être francophone tout en conservant l'identité de sa langue et de sa culture d'origine.

Les exemples d'objectifs de l'enseignement de la (les) francophonie(s) pourraient être, alors, les suivants, adaptés aux niveaux de compétences (CECR, 2001), à l'âge des apprenants, au cycle scolaire (primaire, secondaire, universitaire) et au milieu endolingue/exolingue (FLM, FLE, FLS) :

- Sensibiliser et former à la francophonie (linguistique, culturelle, politique) dans le monde ;
- Prendre conscience de la variabilité de la langue française selon les contextes socioculturels ;
- S'ouvrir sur la culture des humanités en France et hors de la France ;
- S'ouvrir à l'altérité et aux autres cultures à travers leurs productions d'expression française (littérature, arts, cinéma, ...) ;
- Comprendre les comportements des francophones selon la culture anthropologique.

### **De l'information politique aux savoirs linguistiques, géographiques et culturels**

Organiser un enseignement tel que celui de la (des) francophonie (s) c'est créer un « texte de savoir » qui réunit des objets linguistiques et culturels. Cette organisation du savoir demande de relever des défis culturels (Morin, 1999) notamment d'éviter la disjonction entre la culture anthropologique très présente dans les méthodes de français langue étrangère et la « culture savante » très présente dans les manuels de français langue maternelle. Une nouvelle configuration de la discipline « français » est nécessaire dans le cadre de l'articulation des deux cultures. Dans cette configuration, en utilisant les travaux de

---

<sup>7</sup> Mes remerciements aux différentes promotions du stage BELC, module enseigner la F(f)rancophonie depuis 2005.

Richterich (1985), on peut s'interroger sur les objectifs d'apprentissage, sur le programme (son origine, ses théories, ses idéologies) et sur la méthodologie (matériels et pratiques). Une modélisation qui permettrait de répondre à des questions pratiques selon le même auteur : « quoi » (contenu), « qui » (l'institution, les praticiens, la société, les individus ?), « pourquoi » (dans quel objectif ?) « comment » (moyens, temps, espace, mis à la disposition de l'apprentissage ?). D'autres éléments sont à prendre en compte aussi, il s'agit de l'articulation du nouvel enseignement avec les diverses matières (l'oral, l'écrit, la grammaire, la littérature), du temps didactique et de l'évaluation dans un système souvent certificatif. Les propositions ci-dessous vont nous permettre d'ouvrir des pistes de réflexion sur une éventuelle construction d'un enseignement de la F(f)rancophonie. Nous pensons que les enseignants pratiquent déjà certaines des activités présentées ci-dessous, et notre objectif est de les regrouper sous forme de dispositif didactique.

### ***Définir la F(f)rancophonie, s'informer et analyser***

(Après avoir proposé quelques tests sur les aires francophones qu'on peut trouver sur le site de l'OIF <https://www.francophonie.org> )

Il s'agit dans cette étape d'amener les apprenants à répondre aux questions : qu'est-ce que la francophonie ? qu'est-ce que la Francophonie ? La réponse ne se réduit pas à fournir des définitions toute prêtes avec des clichés informatifs et réducteurs mais de faire réfléchir et construire des connaissances en dépassant la linéarité des définitions afin de comprendre la francophonie dans sa complexité. La problématisation dans l'enseignement de ce nouvel objet peut s'appuyer sur des entrées multiples : linguistique, géographique, culturelle et politique selon qu'il s'agit du mot avec « f » minuscule dans le sens linguistique ou de celui avec « F » majuscule dans le sens politique.

#### **La francophonie :**

Avec une entrée linguistique on peut engager une recherche sur les mots « français », « francophonie », « francophone », « francophilie », « francophile », « francisation », « francité » (et pourquoi on lui a préféré « la francophonie »), « aire francophone », « culture francophone », « compétence francophone ». Un retour sur l'histoire du mot francophonie (Deniau, 1983) est important pour construire la définition et son origine liée au géographe Onésime Reclus (1880, 1886). On peut chercher également à comprendre qui était ce géographe, entre autres, un militant de l'expansion coloniale<sup>8</sup> pour situer la définition dans son contexte historique.

Cela permet d'introduire l'entrée géographique pour chercher les pays francophones selon le statut du français (FLE, FLM, FLS) et de les situer sur une carte du monde selon l'histoire de leur rencontre avec la francophonie linguistique et/ou politique. Le débat peut porter aussi sur la francophonie des contextes et sur leur histoire en montrant que « la francisation ne s'est pas effectuée seulement en douceur mais elle ne s'est pas effectuée seulement par la force. Il y a eu brassage et intégration dans la formation de la grande nation, sans que se perdent toutefois des identités devenues provinciales » (Morin, 1999, p. 78). C'est une façon de montrer que cette *francisation* en France (Hélias, 1975) et ailleurs s'est faite à une époque et dans des conditions particulières et pour des objectifs spécifiques. L'école a joué un rôle dans le développement de cette francophonie imposée ou choisie. Cela permettra de passer de la francophonie linguistique à celle politique.

---

<sup>8</sup> Avec des ouvrages tels que *Le partage du monde, Un grand destin commence, France, Algérie et colonies, Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique : où renaitre et comment durer ?*

## La Francophonie :

Enseigner la Francophonie institutionnelle à partir d'un site internet serait réducteur et infructueux. En effet, si les manuels manquent, les publications (Pilhon et Poletti, 2017 ; Deniau, 1983 ; Ndao, dir. 2008 ; Léger, 1987 ; Wolton, 2006 ; Verdelhan-Bourgade, 2008 ; Dumont, 2002 ; ...) existent et sont utiles pour comprendre la construction historique de cette rencontre francophone dans les hautes sphères politiques. Par exemple, dans l'ouvrage ... *Et le monde parlera français*, les auteurs (Pilhon et Poletti, 2017) dressent un état des lieux, décrivant les acteurs et les enjeux de la diffusion du français dans le monde et de la francophonie. Par exemple, en annexe 1 : *la Francophonie institutionnelle* (p. 291-384), on retrouve tout un exposé sur l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), son émergence, sa structure, ses acteurs, ses activités, ses opérateurs, ses adhérents, ... qu'on peut transposer et travailler avec les élèves selon leur niveau de compétence. De même dans l'ouvrage collectif dirigé par Papa Alioune Ndao (2008), les auteurs se penchent sur l'émergence de la Francophonie et se penchent sur les parcours des Pères fondateurs de la Francophonie. Des textes historiques (discours, conférences, articles, ...) permettent de resituer le discours sur la Francophonie dans son contexte historique, politique et idéologique. Dans l'un des textes intitulé *la Francophonie comme culture* dans la partie II réservée à Senghor, ce dernier se pose la question Qu'est-ce que la Francophonie ? et commence la réponse en précisant que « ce n'est pas, comme d'aucuns le croient, une " machine de guerre montée par l'Impérialisme français ". Nous n'y aurions pas souscrit, nous Sénégalais, (...). Si nous avons pris l'initiative de la Francophonie (...) c'est qu'avant tout, pour nous, *la Francophonie est culture* » (p. 198).

Dans le cadre d'une réflexion sur la définition et le rapport de chaque contexte avec la Francophonie, on peut utiliser cette entrée en matière comme élément déclencheur pour mettre les apprenants en situation de recherche sur plusieurs contextes où on enseigne le français et la francophonie.

Quant aux supports multimédia, incontournables aujourd'hui, on peut s'appuyer sur les propositions du site de l'OIF [www.oif.org](http://www.oif.org) et ses opérateurs comme TV5 [www.tv5.org](http://www.tv5.org) et l'AUF [www.auf.org](http://www.auf.org). Parmi les vidéos intéressantes on retrouve celle intitulée « *D'un siècle à l'autre, la Francophonie* » d'une durée de 11mn qui a été réalisée à l'occasion des 40 ans de la Francophonie<sup>9</sup>. Elle retrace l'historique de la Francophonie de sa naissance grâce aux pères fondateurs (Senghor, Bourghiba, Diori, Sihanouk) et à son évolution aujourd'hui. Un documentaire qui pourrait être exploité lors des activités orales et écrites en classe de langue pour découvrir le monde de la Francophonie depuis les images historiques en noir et blanc jusqu'au jeu de la Francophonie en couleur, symbole de la diversité. L'observation de cette évolution peut être illustrée ensuite par la frise interactive de la Francophonie (site OIF)<sup>10</sup> qui retrace l'évolution de la Francophonie en tant qu'institution politique depuis 1880/1969 avec le principe d'une langue qui rassemble jusqu'à aujourd'hui.

Avec ce travail historique, on peut également entamer une discussion sur les informations en ligne, notamment certains chiffres (exemple : Extrait du nombre de francophones de

<sup>9</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=LzxEDX\\_wSK0](https://www.youtube.com/watch?v=LzxEDX_wSK0)

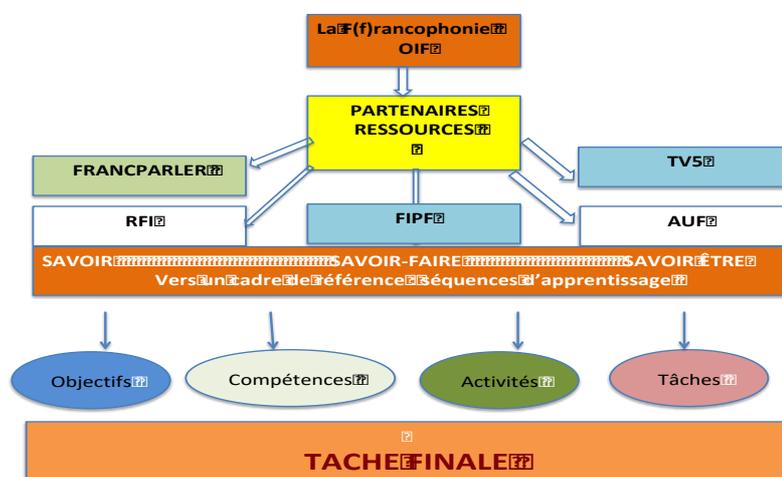
<sup>10</sup> <https://www.francophonie.org/Frise-historique-interactive-francophonie-42692.html>

certaines des États faisant partie de l'OIF en 2015)<sup>11</sup> pour que les étudiants ne s'approprient pas parfois des informations erronées.

L'exploitation des actions de promotion du français et de la francophonie (Pilhion et Poletti, 2017), par exemple, *La journée internationale de la francophonie* le 20 mars fêtée partout dans le monde pourrait servir de support pour des activités à travailler à l'oral et à l'écrit afin de mieux faire connaître certains enjeux de la Francophonie.

Enfin la carte interactive (site de l'OIF)<sup>12</sup>, peut permettre d'entamer un travail de réflexion afin d'amener les apprenants à observer la liste des pays francophones, de s'informer sur ces contextes afin de découvrir le monde francophone, de choisir des pays de différents continents et d'associer certains pays à des problèmes, à des représentations, à des progrès, à des exploits, à parler de leurs spécificités, des langues en contact ou du plurilinguisme, de la diversité culturelle, ... sous forme de jeux, de dialogues, de productions écrites.

Cette première partie de la découverte et de la connaissance de la francophonie/Francophonie pourrait suivre le schéma de la formation suivante :



F. Chnane-Davin (2015)<sup>13</sup>

### Délimiter des contenus culturels

Edgar Morin (1999) explique qu'

« une culture fournit les connaissances, valeurs, symboles, qui orientent et guident les vies humaines. La culture des humanités a été, demeure, et doit devenir désormais, non plus pour une élite, mais pour tous, une préparation à la vie. Littérature, poésie et cinéma doivent être considérés, non seulement ni principalement comme objets d'analyses grammaticales, syntaxiques ou sémiotiques, mais comme *des écoles de vie* » (p. 52), « écoles de la complexité humaine » (p. 53) et « écoles de la compréhension humaine » (p. 54).

Enseigner la langue et la culture en didactique des langues demeure un domaine assez vaste et réduit parfois à une culture française affichée dans les manuels à partir de certains symboles de la France (la Tour Eiffel, les Champs Elysées, Chanel, Yves Saint-Laurent, ...) ou alors dans les départements de littérature réduit à l'enseignement de la littérature française. En introduisant l'enseignement des francophonies, on ouvre à des symboles culturels et à des littératures francophones de pays qui ont en partage le français comme

<sup>11</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Francophonie#Dénominations>

<sup>12</sup> <https://www.francophonie.org/carto.html>

<sup>13</sup> Dispositif de formation Universités - BELC, les métiers du français dans le monde, CIEP.

langue maternelle, seconde ou étrangère. Cela implique de délimiter et articuler des contenus culturels pour accompagner l'enseignant et les apprenants dans cette démarche d'ouverture au monde francophone, de prise de recul et de réflexion sur sa propre culture pour partager avec les autres leurs ressemblances et leurs différences. Par conséquent, l'enseignement des francophonies s'inscrirait alors dans l'enseignement de la culture des humanités pour construire de nouveaux cadres de références culturels et pour comprendre le complexe sans rester au stade de l'étonnement, de la discrimination et de l'ethnocentrisme. Exploiter la richesse des cultures francophones entraîne un choix qui peut se révéler difficile si le cadre de liberté est très large, ce qui rend la tâche difficile pour l'enseignant en classe. D'où l'importance de faire des choix de contenus culturels qu'on peut didactiser en équilibrant cultures anthropologiques et cultures savantes.

### *Culture anthropologique*

Comme nous l'avons expliqué dans un article antérieur (Chnane-Davin, 2011), Falardeau et Simard (2010, p. 127) définissent la culture « non seulement comme un objet – un corps de connaissances, des artefacts matériels ou symboliques produits par l'humanité et transmis de génération en génération, des coutumes, des valeurs, etc. – mais aussi comme un rapport qui amène le sujet à transformer sa compréhension du monde et de lui-même en s'appropriant des objets de culture ». Les auteurs convoquent les travaux du sociologue québécois F. Dumont (1996) qui définit « la culture première comme un donné dans lequel baigne le sujet au quotidien, et la seconde, comme une reprise consciente de la première, une mise à distance du familier par laquelle il recompose son expérience du monde à travers l'art, la science, la religion, les rencontres les plus diverses, les voyages, etc. » (p.127). on peut dire que la culture anthropologique c'est la culture de tous les jours, ce sont les modes de penser, de vivre qui permettent de prendre conscience de sa propre culture et de la confronter à celle de l'*Autre*. Elle est spécifique à chaque société, à des communautés, à des individus. Dans le manuel *Civilisation progressive du français* on relève le passage suivant :

« Les pays qui ont le français en partage ne se ressemblent pas. Faire le tour de la Francophonie, c'est faire le tour des manières de table, des façons de se vêtir, de s'éduquer, de se soigner, de s'occuper de la nature, de développer les villes, de fêter sa joie et de pleurer ses morts. C'est faire le tour du monde. Dans un monde qui se globalise, la Francophonie se donne pour principe de valoriser la diversité culturelle » (p. 56).

Lors des nombreux stages que nous avons animés sur ces questions des cultures, les participants sont souvent étonnés lorsqu'il s'agit de compléter deux lignes dans un tableau : une ligne réservée à :

« ce que j'aimerais faire connaître sur ma culture aux francophones »

« ce que j'aimerais faire connaître à mes élèves sur les cultures francophones ».

Ce retour sur sa propre culture travaillé dans une approche intégrative et comparatiste avec des cultures du monde francophone ouvre sur un débat et un dialogue avec l'*Autre*, sur l'*Autre*, par rapport à *Nous* et *Nous* par rapport à cet *Autre*. Ce dialogue culturel ne peut être mis en place qu'après un travail préalable sur les représentations en tant que jugements préconstruits et images que l'on applique à un groupe humain. Nous rappelons que chacun de nous est porteur de ces images qui peuvent se dresser comme obstacles à la communication culturelle. Un recueil de ces représentations via des activités orales et écrites pourrait être une étape qui ouvre par la suite sur la vérification de leur fondement en entamant une recherche sur les cultures francophones. Par exemple les plus répandues sur les Français chez les étrangers qui apprennent le français :

« Mangeurs de grenouilles », « manquent de spontanéité, il faut toujours prendre rendez-vous pour les voir », « Paris capitale de la mode, mais pourquoi dans la rue on ne voit pas de femmes habillées en Chanel », « je pensais arriver en France et m'acheter un parfum Chanel n°5 mais quand j'ai vu le prix, je suis vite sortie du magasin » ... ou encore faire la bise et les salutations <sup>14</sup> qui font beaucoup réagir ...

Au-delà des stéréotypes et du folklorisme, faire réfléchir les apprenants sur les cultures francophones c'est les mettre dans une situation de problématisation, de recherche et de construction qu'on peut organiser avec des activités, des tâches et des exercices :

	Faits culturels quotidiens	Coutumes et fêtes	Loisirs
Ce que j'aimerais qu'on enseigne sur mon contexte			
Ce que j'aimerais enseigner à mes élèves sur les contextes francophones			

### *Culture savante ou cultivée*

Il s'agit du « savoir des humanités comme les lettres et arts, un code raffiné, un système de normes-modèles se déversant autant dans l'imaginaire que dans un savoir-vivre » (Morin, 1969, p. 9)<sup>15</sup>. Cette « culture cultivée est pleinement une culture, dans le sens où elle opère une dialectique communicante, structurante et orientante entre un savoir et une participation au monde » (op.cit., p.10). Introduire ce type de culture dans l'enseignement de la francophonie, c'est doter l'apprenant d'une richesse intellectuelle universelle et introduire une nouvelle médiation au monde nouveau via la langue. Croiser la culture savante de l'apprenant et celle des autres contextes francophones s'inscrit dans une interculturalité qui définit la place de chacun par rapport aux autres francophones et ce que chacun peut apporter à l'autre. Comme l'expliquent Martine Abdallah-Prétceille et Porcher (2001) les capitaux culturels, se gèrent par des placements, des investissements, des gains et des pertes. Comme pour la partie culture anthropologique, un tableau peut être proposé pour faire réfléchir sur les pistes à mettre en place :

	Littérature			Arts visuels	Cinéma	Chanson
	Romans	Contes	Poèmes			
Ce que j'aimerais qu'on enseigne sur mon contexte						
Ce que j'aimerais enseigner à mes élèves sur les contextes francophones						

La littérature comme l'explique Morin (1999, p. 54) en citant Geneviève Mathis est « seule à savoir représenter et élucider les situations d'incommunicabilité, enfermement sur soi, quiproquos comiques ou tragiques. Le lecteur découvre aussi les causes des malentendus et apprend à comprendre les incompris ». Partager des références culturelles c'est entrer dans la complexité humaine afin de comprendre les désirs de chacun, les amours, les haines, les passions, ... « une abondance d'apports réflexifs sur la condition humaine » (op.cit., p.47). Les exemples sont très nombreux pour travailler la comparaison des cultures lorsqu'elles sont parfois très éloignées avec des spécificités et des généricités. A titre d'exemple, quels sont les liens qu'on peut trouver entre les textes, par exemple, de Azouz Begag<sup>16</sup> décrivant la scène où le narrateur était en train de sortir du linge de la machine à laver et que son père le

<sup>14</sup> « Karambolage » (ARTE) : <http://youtu.be/b9m00EpE0z8>

<sup>15</sup> Morin E., « De la culturanalyse à la politique culturelle », *Communications*, 14, 1969, *La politique culturelle*, p. 8. Voir [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm\\_0588-8018\\_1969\\_num\\_14\\_1\\_1192](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1969_num_14_1_1192).

<sup>16</sup> A. Begag, *Quand on est mort c'est pour toute la vie*.

surprend et lui dit avec un air sévère - C'est toi qui laves les culottes ? ; ou de Abdou Rahmane Waberi décrivant les méfaits du khat dans son pays<sup>17</sup> ; ou encore celui de Tahar Ben Jelloun<sup>18</sup> évoquant un immigré dont le fils a remplacé le nom de Rachid par Richard ou enfin, celui de Balzac<sup>19</sup> racontant l'histoire de Rastignac qui veut accéder à une classe sociale supérieure?

Comme l'explique Morin (1999), le roman et le film « nous donnent à voir les relations de l'être humain avec autrui, avec la société, avec le monde » (p. 47). On peut les considérer comme des « galaxies de rêves et de fantasmes, des élans inassouvis de désirs et d'amours, des abîmes de malheur, des immensités d'indifférence glacée, des embrasements d'astre en feu, des déferlements de haine, des égarements débiles, des éclairs de lucidité, des orages déments... » (op.cit., p. 48). Tandis que la poésie « nous fait communiquer par le pouvoir du langage avec le mystère qui est au-delà du dicible » (op.cit.).

L'enseignement des francophonies peut s'appuyer sur cette richesse inépuisable de textes littéraires dont une partie se trouve sur le site de francparler-oif.org. A titre d'exemples, *Anthologies de textes littéraires, 1990 – 2015 : 25 ANS, 25 TEXTES*<sup>20</sup> (Bernard Meyer) représentent des contenus du monde francophone avec des extraits de romans, de contes, de poésie, ... à didactiser.

L'étude des œuvres d'art francophones représentant l'homme dans son contexte et le monde dans sa beauté font travailler la réflexion sur la dimension esthétique et artistique. Artistique, la chanson francophone l'est aussi. Elle est médiatrice également de l'universalité et peut éloigner ou rapprocher les populations. Lors de l'écoute et la visualisation d'un clip de la chanson *Les Beaux dimanches à Bamako* (Amadou et Mariam) qui raconte un mariage au Mali, une stagiaire très éloignée du contexte africain s'est confiée à ses collègues en disant qu'elle ne pourrait jamais passer ce type de chanson à ses étudiants parce qu'ils ne comprendraient rien. Mais une fois la didactisation effectuée en groupe (constitué de plusieurs régions du monde), les doutes se sont dissipés. Le problème de la compréhension de l'autre passe alors par le partage d'un patrimoine qui peut paraître éloigné de sa propre culture. Car « dans toute grande œuvre, de littérature, de poésie, de musique, de peinture, de sculpture, il y a une pensée profonde sur la condition humaine » (Morin, p. 48). La compréhension de la langue française utilisée pour un contexte aide à la compréhension de la culture.

### ***Construire, aider à comprendre***

Mettre au point des séquences d'enseignement sur divers contenus pose la question de la démarche méthodologique lorsque les savoirs à enseigner sont nouveaux et lorsque l'enseignant n'a pas de manuels, n'a pas de texte de savoir et qu'il est amené à construire sa propre progression. Le transfert de la démarche de l'approche par tâche peut alors lui être utile en s'appuyant sur un document déclencheur à problématiser. Cela permettra de relier les connaissances en articulant langue et culture, activité orale et écrite en inscrivant son enseignement dans une démarche interculturelle. C'est une forme de la pédagogie de

---

<sup>17</sup> A. Waberi *Le Pays sans ombre* : "Awaleh broute (...) A vrai dire, il ne broute pas, il mâche son khat comme on chique du tabac (...) Le khat rythme la vie des gens dans ce foutu pays. Sans khat point de vie ! (...) Seule la voix esseulée du muezzin vient troubler, pour quelques-uns, ce rituel fort bien assimilé."

<sup>18</sup> T. Ben Jelloun, *Au pays*, Gallimard (2009) : « Mes enfants ont la tête très arabe, la tête et les gestes, ils disent qu'ils sont intégrés, je n'ai jamais compris ce que c'est ; un jour Rachid m'a montré une carte et m'a dit : avec ça je vote, moi aussi je suis français et européen, (...) Dis-moi, c'est vrai que tu te fais appeler Richard ? Richard Ben Abdallah ! (...) Est-ce que tu trouves plus facilement du travail ? Tu as fait ça pour entrer en boîte de nuit ? (...) Richard ! Dire que j'ai égorgé un beau mouton le jour de son baptême ! »

<sup>19</sup> H. Balzac, *Le père Goriot* : « Vautrin se prit à sourire d'une façon diabolique. - Et vous croyez, s'écria ce féroce logicien, qu'un jeune homme à la mode peut demeurer rue Neuve- Sainte-Genève, dans la Maison-Vauquer ? pension infiniment respectable sous tous les rapports, certainement, mais qui n'est rien moins que fashionable. Elle est cossue, elle est belle de son abondance, elle est fière d'être le manoir momentané d'un Rastignac ; mais, enfin, elle est rue Neuve- Sainte-Genève, et ignore le luxe... »

<sup>20</sup> <http://www.francparler-oif.org/anthologie-de-textes-litteraires/>

l'éclectisme (Puren, 1998) caractérisée par une certaine liberté pédagogique selon les contextes. Nous rappelons ici que dans ce cas, le CECR « a pour principe méthodologique fondamental de considérer que les méthodes à mettre en œuvre pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche sont celles que l'on considère comme les plus efficaces pour atteindre les objectifs convenus en fonction des apprenants (...) nature des ressources humaines et matérielles que l'on peut mettre en jeu » (2001, p. 110). Cela implique, par exemple lors d'un travail sur un texte littéraire francophone, dans une démarche d'interdisciplinarité, de :

- déterminer le niveau de l'élève (A1, A2, B1, B2, C1, C2) et choisir un support adapté ;
- introduire des documents parallèles (images, film, appel au vécu, ...) ;
- procéder à des travaux de recherche sur internet ;
- situer le texte dans son espace francophone (géographie) ;
- situer le texte dans son contexte historique (histoire) ;
- repérer quelques caractéristiques de cet espace francophone (spécificités) ;
- avoir des éléments biographiques sur l'auteur ;
- avoir des informations sur les circonstances de l'écriture du texte
- aider à se représenter l'univers de référence
- repérer, s'ils existent, des points communs entre le contexte du texte et celui des apprenants.

### **Eléments de conclusion**

Les propositions didactiques citées dans cette contribution ne sont pas exhaustives et ne représentent que des pistes d'une réflexion qui peuvent éclairer l'enseignant sachant que définir des contenus de savoir pour réaliser les objectifs d'un objet nouveau n'est jamais une tâche aisée. Ces pistes sont aussi une façon de montrer qu'il ne s'agit nullement dans l'enseignement de la francophonie d'un saupoudrage qu'on effectue quand on a envie et quand il nous reste un peu de temps mais d'une réelle transformation et orientation des politiques linguistiques, des prescriptions, des curricula et de la formation des enseignants. Au niveau de la classe, la progression des contenus est à insérer le plus possible dans un dispositif d'approche actionnelle mettant l'apprenant au centre de l'apprentissage et de la recherche sur les francophonies dans le monde. Il s'agit à la fois d'un projet interdisciplinaire qui relie l'histoire, la géographie, la langue, la littérature, etc. et d'un projet interculturel articulant culture savante, culture anthropologique, culture locale, culture universelle. Didactiser ces contenus et les enseigner ne peut se faire que par une réelle formation à l'enseignement de la francophonie et une vraie communication entre les espaces francophones. Les savoirs et les savoir-faire francophones sont, alors, considérés comme une prise de conscience de la variation de la langue française et des cultures. La connaissance de l'*Autre*, la conscience et la compréhension des différences distinctives entre le monde d'où l'on vient et le monde où l'on arrive représentent la base pour gérer les malentendus et les conflits culturels.

### **Bibliographie**

ATTALI, J. (2014) *La francophonie et la francophilie, moteur de croissance durable*. Rapport sur la francophonie, consulté le 20/12/2017 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf>

- CHEVALLARD, Y., (1991, 2<sup>e</sup> éd.) *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble : La Pensée sauvage.
- CHNANE-DAVIN, F. (2011), « Croiser culture savante et culture anthropologique en classe de langue ». In H. de Fontenay, D. Groux et G. Leidelinger. *Classes de langue et culture(s) : vers l'interculturalité ?* Paris : L'Harmattan, 401-415.
- CONSEIL DE L'EUROPE, (2001) *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris : Didier.
- CUQ, J.-P. (dir., 2016), *Enseigner le français dans le monde. Le livre blanc de la FIPF*, Sylvain-les-Moulins, GERFLINT, Essais francophones, vol. 3.
- DEVELAY, M. (1992) *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris : ESF.
- DUMONT, P., (2002), « Les manuels de FLS et la francophonie », *Études de Linguistique Appliquée*, 125, Paris, pp. 111-121. [En ligne], consulté le 13 juillet 2017. URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2002-1-page-111.htm>
- FALARDEAU, E. et SIMARD, D. (2010) « Quelle articulation langue-littérature pour quels rapports à la culture ? ». 11<sup>ème</sup> rencontre des chercheurs en didactique des littératures. Genève,
- HALTE, J.-F. (1992) *La didactique du français*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- HELIAS, P.-J., (1975) *Le Cheval d'Orgueil*, Paris : Plon, 1975.
- LÉGER, J.-M. (1987), *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Paris, Nathan.
- LI, H. (2010) « Enseigner la francophonie avec quel manuel ? ». *Synergie Chine* n°5, 71-80.
- LI, H. (2007) « L'expérience de la conception d'un cours sur la francophonie ». *Synergie Chine* n°2, 125-130.
- MARTINAND, J.-L. (1985) *Connaitre et transformer la matière*, Bern : Peter Lang Verlag.
- MORIN, E. (1999) *La tête bien faite*. Paris : Seuil.
- NDAO, P. A. (dir., 2008) *La francophonie des Pères fondateurs*. AUF- Kartala.
- PILHION, R. et POLETTI, M.-L. (2017) ...*Et le monde parlera français*. Ed. R. Pilhion, et M.-L. Poletti.
- PUREN, Ch., (1998) « Eclectisme et complexité », in *Les Cahiers pédagogiques* n°360, janvier 1998, pp. 13-16.
- RECLUS, O., (1886), *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette, [en ligne]. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75061t/f2.image.r=Onesime+Reclus.langFR>, consulté le 22 décembre 2017.
- RICHTERICH, R., (1985) *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris : Hachette.
- VERDELHAN-BOURGADE, M., (2008), « Figures de l'émergence de la francophonie dans les manuels scolaires pour l'Afrique et Madagascar (1960-1970) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES [En ligne], 40/41, mis en ligne le 14 décembre 2010, consulté le 13 juillet 2017. URL : <http://dhfles.revues.org/461>.
- WOLTON, D., (2006), *Demain la francophonie*, Paris, Flammarion.